

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 7 décembre 2020 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :
M. Pierre Bossé, maire
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Serge Demers, conseiller # 2
Simon Bois, conseiller # 5

Absences motivées :
MM Luc Sirois, conseiller # 4
Frédéric Dubé, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

299-20 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

Et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 2 novembre 2020
4. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le 16 novembre 2020
5. Comptes
6. Correspondance
7. Dépôt du registre public des déclarations
8. Déclaration des intérêts pécuniaires
9. Surplus – Affectation
10. Vente pour taxes
11. PAVL – Volet projets particuliers par circonscription électorale (PPA-CE) Fin des travaux Route du rang Bédard
12. Bottes de travail et de pluie
13. Booster cellulaire (carrière,...)
14. Unité d'urgence
15. Patinoire – Entretien hivernal, ouverture, horaire et recommandations COVID-19
16. Caserne (réfection plancher, chauffage, ...)
17. Travaux taxe d'essence et contribution du Québec 2019-2023 – Révision de la programmation des travaux Version 3
18. Demande pour vacances
19. Soumission Vente du souffleur VOHL et de l'unité d'urgence
20. Soumission location de machinerie lourde
21. Demande de la Maison des Jeunes « La Piôle »
22. Tournoi de Pêche
23. DRAG (Abrasif et employé)
24. Emplois été
25. Marché de Noël
26. Rue du Quai – Vitesse
27. Affaires nouvelles
Période de questions
28. Clôture et levée de la séance

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

20	Gagnon Image!	Enseigne pour la caserne	2 213.27 \$
21	JS Levesque	Filtreurs génératrices	182.94 \$
22	Kopilab	Contrat Toshiba - papier	198.92 \$
23	La Boutique du Plongeur	Analyse air accréditée	432.11 \$
24	Lavoie Francis	Déplac., repas (Joliette-caserne, sorties, réunion.)	1 037.75 \$
25	Les Enseignes ADP	Réparation Croix lumineuse	2 953.34 \$
26	Les Jardins de la terre du Rang	Réso. 272-19 Visite Camp de jour 2020	195.00 \$
27	Lévesque David	Raclette à vitre, essence	38.39 \$
28	Livraison M.L.	Livraison	30.03 \$
29	Macpek	Chambre à air, collet...	180.96 \$
30	Matériaux du Lac	Chauffe-eau, gants, outils...	656.56 \$
31	Métal AP	Pièce pour égout	624.31 \$
32	Micro Data	Réparation ordi. Nadia et vérif. portables biblio	365.39 \$
33	MR Boucher	Pièces pour entrée d'eau, allonge	521.76 \$
34	MRC Témiscouata	Cotisation membre tourisme Témiscouata	125.00 \$
35	Nettoyeur Christine	Service novembre	48.29 \$
36	Pétroles JMB	Diesel 2262.3 litres à .8390 (20-11-2020)	0.00 \$
		Diesel 1478,1 litres à .7710 (02-11-2020)	3 492.58 \$
37	Pièces d'autos Rimouski	Filtres, peinture, attaches, absorbant...	681.29 \$
38	Propane Sélect	Location bonbonne 3 347 gallons (73 Principale)	287.44 \$
39	Purolator	Messageries	81.66 \$
40	RJDT	Ordure et recyclage 10/10	4 895.10 \$
41	Samson Électrique	Réparation éclairage de rue, cabanon...	3 394.28 \$
42	Servitech	Honoraires calcul médianes annuelles-loi 48	4 640.48 \$
43	Spécialité électriques	Batterie, fil, rép, détecteur CO2...	704.65 \$
44	Surplus général Tardif	Barre accouplement, veste sécurité...	199.45 \$
45	Technofeu	Contrôle de valves (camion incendie)	483.35 \$
46	Vitrierie KRIB	Plexiglass 33x25 (incendie)	81.63 \$
		TOTAL COMPTES À PAYER	<u>62 647.23 \$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6. CORRESPONDANCE

1. Reçu courriel du Ministère de la Sécurité publique nous informant qu'il a désigné le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) comme responsable pour recevoir le répertoire des adresses municipales et noms de rues, ... Dès que nous apportons des changements nous devons aviser par courriel le ministère adressesquebec@mern.gouv.qc.ca
2. Reçu courriel de remerciement de « Les Habitations Populaires de l'Est » d'avoir participé à la campagne de sensibilisation auprès du gouvernement pour la cause du logement communautaire et social
3. Reçu le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs 2021 à 2024.
4. Reçu par courriel de la MRC une lettre du MERN concernant le déploiement pour une 2^e année consécutive d'une campagne de sensibilisation en lien avec le partage du territoire public. 2 affiches nous sont aussi envoyées sur la problématique des dépotoirs illicites en milieu forestier.
5. Reçu une lettre de M. Martin Gagnon, nous informant qu'il est maintenant le nouveau coordonnateur de la Route des Monts Notre-Dame.
6. Courriel de M. Jacques Boucher nous informant que Mme Marie-Myriam Dumais-Synnott a été retenue pour occuper le poste de directrice du Créneau d'excellence en acériculture.
7. Reçu lettre de remerciement de Mme Karine Lebeau, pour lui avoir permis de recevoir les jeunes du Camp de jour à sa ferme. Visite de 13 jeunes et 2 monitrices, visite, collation, petits pois sucrés. Nous avons adoré vous accueillir.
8. Reçu ristourne de 221.89 \$ de Desjardins pour l'année 2019.
9. L'Association pulmonaire du Québec nous écrit afin de s'engager à lutter contre le radon. Sensibiliser nos citoyens au danger d'une exposition au radon.
10. Reçu une lettre de M. Yves Castonguay, propriétaire qui nous offre les services de son entreprise EMS - Électro Mécanique Services pour des travaux d'électromécanique, maintenance industrielle, soudure (acier, ...), réparation, installation et modification de systèmes pneumatiques, hydrauliques, ...

 
Maire DG

305-20 11. PAVL – VOLET PROJETS PARTICULIERS PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) – FIN DES TRAVAUX ROUTE DU RANG BÉDARD

Les travaux sur le chemin du Rang Bédard sont terminés pour un coût total de 17 348.30 (avec taxes) au net 16 989.69 \$ en 2020.

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes v-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2020 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que le conseil de la municipalité de Lac-des-Aigles approuve les dépenses d'un montant de 16 518.01 \$ (au net) relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnée au formulaire V-0321, pour le projet PPA-CE Réfection du chemin du rang Bédard, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

306-20 12. BOTTES DE TRAVAIL ET DE PLUIE

Pour les employés aux travaux publics : David Lévesque, Yves Caron et Berthier Beaulieu

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise l'achat par les employés d'une paire de bottes de travail (cap d'acier) ainsi que d'une paire de bottes de pluie, aux 2 ans et rembourse les employés sur présentation de la facture. Pour un montant maximal de 300 \$ taxes incluses (pour les 2 paires).

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

307-20 13. BOOSTER CELLULAIRE (CARRIÈRES,...)

À installer dans la chargeuse (loader).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles achète d'Électronique Mercier un « booster » à environ 299 \$ + taxes.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

313-20

17.3 PROJET ÉCOÉNERGIE AU GARAGE ET À LA CASERNE

Le maire explique que : Le projet # 12 Projet écoénergie au garage et à la caserne a été mis dans la programmation TECQ 2019-2023 pour être réalisé entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022. (24 105 \$).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles n'effectue pas le Projet #12 mais le remplace par un nouveau projet de travaux de voirie sur le Premier rang sur une distance d'environ 1 kilomètre, pour un montant de 30 000 \$ à être réalisé en 2021.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

314-20

17.4 TECQ 2019-2023 – RÉSOLUTION POUR LE MAMH DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION – VERSION 3

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

18. DEMANDE POUR VACANCES

L'employé M. Berthier Beaulieu demande une 5^e semaine de vacances (10 %).

Ce sujet est reporté.

315-20

19. SOUMISSION VENTE DU SOUFFLEUR VOHL ET DE L'UNITÉ D'URGENCE

Avons reçu 2 soumissions pour le souffleur : Avons retenu la plus élevée à 1 652 \$, de M. Florent Malenfant et pour l'unité d'urgence 1 Soumission reçue à 1 550 \$ de M. Christian Boucher.

Les soumissionnaires ont tous été avisés.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entérine et accepte la vente du souffleur VOHL et de l'unité d'urgence, aux montants mentionnés plus haut.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

27. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

M. Régis Roy étant présent à la réunion, il a 4 sujets 1^{er} Installer un ponceau vis-à-vis le 10 chemin du Nord-du-Lac pour un meilleur écoulement de l'eau. 2^e Suggère de planter des arbres (amélanchier, ...) à la plage et à la croix. 3^e Préparer une fête pour les 50 ans de sa sœur et athlète paralympique Diane Roy, en 2021 et 4^e Dépose une lettre concernant la carrière-sablière municipale.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 302-20, 306-20 et 307-20.



Francine Beaulieu
Directrice générale

320-20 28. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 52, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

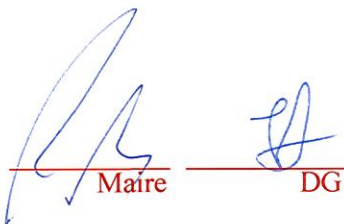
Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale



Maire DG